L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 AVRIL 1859.

Imprimé et publié par
A. F. WEISSE & Co.
(SUCCESSEURS DE J. DUPONT)
A. F. WEISSE. J. DUPONT.
F. DUVERGER. E. MARTY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 12 AVRIL.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On prélève aux porteurs.

Ventes Cranan de ce jour.

Par T. H. Davenport — en face de l'Hôtel St Louis.
—Un cheval de valeur.

Par F. K. Rogers & Co, à leur magasin d'encadrements et marchandises sèches.
Par C. K. Fernell, rue des Remparts, entre Dauphine et St. Philippe—Meubles.

AGITATION DANGEREUSE.

Un journal de New-York, connu par ses tendances abolitionistes et son hostilité quelques unes de nos institutions locales, s'occupe avec une certaine violence contre les conventions qui s'organisent dans le Sud pour aviser aux moyens de défendre les intérêts de cette partie de l'Union.

Il y a dans le reproche du journal auquel nous faisons allusion une partie sérieuse qui mérite de fixer notre attention. Malheureusement pour lui, il confrère de la cité impériale, le blâme qu'il formule avec tant de véhémence, nous atteint également le Nord qui, le premier, nous a donné l'exemple de ces grandes réunions où se débattent avec une complète impréoccupation les questions sociales les plus graves.

Tant qu'il s'agit d'intérêts matériels, de problèmes commerciaux et de progrès industriels, sous le voyons pas d'inconvénient à se faire le sujet de délibérations publiques et à évoquer dans ce but les citoyens des différentes parties de l'Etat.

Ces assemblées se composent d'avocats, de médecins, de marchands et de journalistes, qui partent de tout avec un temperament turbulent, spécial, mais si elles sont généralement stériles, si elles n'éclairent que très discrètement les cités obscures d'une question, si elles ne disent point les irrésolutions et n'aboutissent à aucun résultat pratique, au moins ne sont-elles pas dangereuses.

La discussion publique, ou si l'on aime mieux, le *meeting* est un besoin chez les Américains. Peut-dirait presque une récente de son organisation. Cette nécessité et ce besoin ne sont pénétrés que la conséquence de la liberté entière et illimitée que les institutions laissent à la raison individuelle à l'exercice du citoyen. Les corporations, dans l'ordre politique, ne sont, au contraire—qu'il s'agisse du gouvernement, d'administration, de religion, de sciences, d'arts ou d'industrie—seulement en propagent, parce qu'elles croient posséder la vérité. Nos grandes sociétés de partages, ou s'échangent accidentellement idées de beaux communs, de nouvelles et de tannées choquantes, au milieu de quelques rédactions vraies et de jusles aperçus, n'ont donc rien qui doivent surprendre, et le même fait se reproduirait au sein de tout autre peuple placé dans les mêmes circonstances, obéissant aux mêmes ordres et marchant dans la même voie.

Que se passe-t-il aux Etats-Unis? On voit aujourd'hui des provinces se rassembler pour statuer, à l'instar des conciles catholiques, certains points de doctrine ou de discipline. Comme elles chaire leur était insuffisante, elles prouvent à perte de vue sur des sujets futiles et s'en vont, comme elles étaient venues, fort contentes d'avoir mêmes mais assez peu éclairés sur le dogme en litige. Les médecins ont de même et se confirment dans leurs opinions personnelles, chacun étant certain d'avoir à ses conférences qu'il avait raison et que les autres avaient tort. Est-il question d'un chemin de fer à créer, d'un service de steamers à organiser, d'un canal à fonder, d'un canal à creuser, on se rassemble, on discute, on, après de honteuses harangues où le vide de moins nombreuses résolutions qui ne restent absolument fixes.

Après ce vain bruit et ces paroles creuses, lorsque le rideau a tombé sur ces jeux innocents, ou les plus vaniteux, ceux jouent au bout de cela, quelques gens assez se réunissent, rédigent une charte fort simple, ouvrent une souscription, et fondent au moyen de l'association des capitaux, un chemin de fer, une usine ou une ligne de bateaux à vapeur. Rien de plus simple que quelques chiffres publiés dans un journal qui éclaire le public qui adopte ou condamne le projet sans jamais ni en lui refusant ni le concours financier.

Nos conventions locales sont donc presque toujours, comme nous venons de le dire, infécondes, mais il est d'autant plus facile de les accepter qu'elles l'ont partie de nos mœurs particulières. Nous ne les condamnons que lorsqu'elles sortent de leur sphère propre pour aborder les graves questions qui ne doivent se débattre qu'au sein de la législature fédérale, et dont la discussion, même dans l'enceinte des chambres et avec les garanties d'ordre et de légalité que les environnent, n'est jamais sans danger à cause de l'agitation qu'elle provoque dans le pays.

N'est-ce pas chose déplorable que devant, par exemple, les adversaires de l'esclavage se réunir tantôt à New-York, tantôt à Boston, aujourd'hui sur un point, demain sur un autre, pour fulminer l'anathème contre le travail forcé, c'est-à-dire contre la principale institution d'une moitié de l'Union? N'est-ce pas également regrettable de voir le Sud, vexé à l'indignation que lui cause cette agitation des Etats libres, organiser de forts ligues conventionnelles pour tracer une profonde ligne de démarcation entre le Sud et le Nord, et menacer ainsi de la rupture du pacte fédéral?

Nous nous défendons. Il est vrai, mais il est souverainement imprudent de provoquer, à la moindre provocation, l'hypothèse de briser une constitution qui a fondé notre grandeur nationale, qui a été le principal ferment de la prospérité inouïe dont nous avons joui jusqu'à présent, qui nous a préservé des grandes catastrophes et qui a sauvé les libertés du reste de l'Amérique, qui nous assigne au premier rang des peuples civilisés et nous a assigné dans le grand drame des siècles modernes un rôle si éminent.

L'organe de New-York qui, par sa violente réprobation des conventions du Sud, nous a fourni le sujet de ces réflexions, cherche à intéresser les Etats des Etats libres en disant que ceux-ci n'ont jamais agi méthodiquement, et que l'action prise de chacun d'eux ne saurait s'élever à la hauteur d'un acte émanant de tout le Sud, représenté par une convention générale. Cette attitude qu'il déplore et que nous regrettons autant que lui, tend à affaiblir les liens que nous unissent et à remplacer la fraternité par la haine, le patriotisme par la discorde, les partis par les factions; la démocratie par la démagogie, le force résultant du concours général par la faiblesse résultant de l'isolement.

Mais qui doit porter la responsabilité d'un état de chose aussi grave et aussi affligeant? Sur les agresseurs, évidemment. Qu'ils cessent leurs attaques, et le pays n'assistera plus au désolant spectacle de ces assemblées populaires, sans mandat, qui, se substituant à la loi, jettent presque toujours le cri de guerre en même temps que le cri d'alarme. Le Sud est peut-être aussi imprudent que le Nord, mais il n'est pas aussi coupable.

Arrivée du Tennessee.

NOUVELLES IMPORTANTES DU MEXIQUE.

Le steamer *Tennessee*, venant de Vera-Cruz, qu'il a quitté le 6 courant, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans. Les nouvelles, dont les trouvera plus loin le résumé télégraphique et que nous allons donner moins brièvement, sont extrêmement importantes.

Le fait capital des avis apportés par le *Tennessee* est la reconnaissance du gouvernement de Juarez par le ministre des Etats-Unis, M. Molaine. L'entrevue entre ce dernier et le Président constitutionnel a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Vera-Cruz. M. Molaine, en remettant ses lettres de créance à M. Juarez, s'est exprimé en ces termes:

"M. le Président,—Je vous remettant ces lettres qui m'accréditent comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis auprès de la république du Mexique, je profite de l'occasion pour faire part à votre Excellence, du vif intérêt que prend le Président et le peuple des Etats-Unis dans la prospérité et le bonheur du Mexique.

"Il est la confiance que votre administration des affaires publiques de votre pays sera marquée par la pacification et la consolidation de ces grands principes de liberté constitutionnelle qui forment la base de la vraie liberté et qui distinguent le Mexique et les Etats-Unis de la plupart des grands Etats et des empires de l'Ancien-Monde.

"Le patriotisme éprouvé et le zèle ardentique remuire votre excellence pour les principes ci-dont il s'agit, sont connus et hautement appréciés du peuple ainsi bien que du gouvernement des Etats-Unis, et je me ferai un devoir de montrer toujours le même esprit dans mes rapports avec votre Excellence, de manière que les gouvernements des deux républiques aient l'un pour l'autre, considération et amitié loyale et que nos pays respectifs puissent s'enorgueillir du triomphe de la liberté constitutionnelle."

Le Président JUAREZ a répondu à M. Molaine:

"M. le ministre, c'est avec une grande satisfaction que je reçoivent de votre main les lettres qui vous accréditent en qualité de ministre des Etats-Unis auprès de la république du Mexique. Je vous entends me donner l'assurance des sentiments bienveillants que votre pays cohérent au sujet de la prospérité du notre.

"Je m'efforcerai de justifier la confiance que Votre Excellence a bien voulu m'exprimer, relativement à la consolidation des principes de la liberté constitutionnelle par mon administration. Je puis assurer Votre Excellence que le Mexique a déjà suivi dans la bonne voie, et qu'il y a lieu d'espérer qu'il n'en sortira pas, puisque les chefs et les fonctionnaires qui aujourd'hui soutiennent le gouvernement constitutionnel ont tous de cœur tout intérêt moraux et toute aspiration vers ce modèle pour se venir au salut de la nation dans des peuples, de la liberté constitutionnelle.

"Je tenterai de répondre à la bienveillante sympathie que le peuple des Etats-Unis a bien voulu me témoigner et à l'intérêt que votre président montre au Mexique. Comme vous, M. le ministre, je désire ardemment que les gouvernements des deux républiques en agissent et fortifient la loyale amitié qui commandent leurs intérêts mutuels et qui assurera le triomphe de la liberté constitutionnelle. Puisse le bon exemple que donnent les deux pays être suivi par les autres nations entre elles et dans leurs rapports avec les Etats-Unis et le Mexique, qui que le pays du monde soit compatible et que l'humanité progresse."

On verra dans une dépêche que la reconnaissance du gouvernement constitutionnel a donné lieu à Vera-Cruz à de grandes démonstrations.

Le *Progreso* du 6, qui exprime les déraisonnables de la capitale, dit que Juarez doit n'est fortuite plus de Mexico et employait les ressources de vivres à ses partisans.

Le président Juarez a jeuné que le décret qui modifie essentiellement celui du 7 septembre 1857 concernant la compagnie lucrative de Tehuantepec. Le décret accorde à celle-ci d'importants privilèges et augmente la durée de sa charte.

Rapport des Douanes.

Les douanières du *Nouvelle-Orléans* viennent de faire, conformément à la loi, leur rapport à l'Auditeur d'Etat. Ce rapport comprend le montant des ventes faites pendant le premier trimestre de 1859. Le chiffre considérable atteint par les marchandises indique un grand mouvement dans la propriété locaux. On a recueilli 1,481,000 de plus que cette année. Voici le détail du trimestre:

N. Segnet, Ventes M. Dubugh,	$1,021,669 00
N. Segnet, Ventes ventes	1,048,069 74
C. D. Gerstner & Co	292,704 30
Gardner Smith	281,198 74
C. Pauleter	219,210 00
B. B. Stokes	214,169 69
J. Newton & Co	214,297 23
Roach & Lavanchy	205,273 46
E. F. Murphy	196,675 64
J. P. Verrier	177,271 [illegible]
J. L. Cannon	1,262,24
C. L. Dupuy	136,164 [illegible]
B. Turpin	99,115 [illegible]
A. Bouvier	81,[illegible]
C. F. Forstall	7,[illegible]
B. H. Duverges	41,[illegible]
R. W. Montgomery	61,[illegible]
P. A. Sprout	40,[illegible]
B. Kendall	41,[illegible]
E. Fernandez	32,[illegible]
J. R. Walton	22,[illegible]
M. Brandt &	2,[illegible]
M. L. Jones	16,[illegible]
R. Armand	16,[illegible]
E. H. Hyde	15,[illegible]
Wm. Kerr	4,[illegible]
J. Lavigne	[illegible]
Hennessy & [illegible]	9,[illegible]
C. W. [illegible]	[illegible]
L. E. de St Sphire	[illegible]

Machines à coudre. Le nouveau & nouveau à coudre, avec le [illegible] Lagent, M. [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] les commandes [illegible] la [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Ce [illegible] Machines [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Machines [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Machines [illegible] Nouvelle-Orléans